



COOPÉRER AVEC LA FAMILLE ET L'ÉQUIPE



DUREE :
14 heures
2 jours

Objectifs de formation

- Créer des situations d'échanges avec les familles
- Favoriser le dialogue
- Discerner et transmettre les informations

Présentation

Assurer une communication de qualité avec la famille et l'équipe, outil capital de l'accompagnement pour accompagner le jeune enfant. Il a besoin que les adultes qui lui sont proches soient dans la continuité de soins et dans le respect de son intégrité (culturelle, morale, familiale)

Cette formation vise à compléter ou acquérir les outils essentiels pour mettre en œuvre ce travail collaboratif avec la famille et l'enfant

Programme

- Etablir une relation efficace et de confiance avec les familles et l'équipe
- Recueillir les informations pertinentes pour l'accompagnement de l'enfant
- Transmettre les informations – notamment délicates
- Adopter une posture professionnelle lors de la communication avec les parents et la famille

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXÉCUTION ET D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION

- Feuilles de présence /certificat de réalisation
- Formulaires d'évaluation de la formation.

PRE-REQUIS

Pas de pré-requis de connaissances

PUBLIC VISÉ

- Professionnels de la petite enfance au domicile
- Salariés du particulier
- Professionnels de la petite enfance en accueil collectif

MODALITES PEDAGOGIQUES :

En présentiel

METHODES PEDAGOGIQUES :

*Active
Interrogative*

TECHNIQUES PEDAGOGIQUE

- Apports théoriques
- Mises en situation
- Etude de cas- analyse de vidéos et de textes

VALIDATION

Attestation de formation

LIEU DE FORMATION

*Imm ACEROLA Voie verte Jarry
97122 Baie-Mahault*

TARIF & CONDITIONS

- **420€/pers**
- Modalités d'inscription au dos
- Accueil public en situation de handicap au dos

N°PE2.2 B2CAP



Vous êtes en situation de handicap ?

Contactez un référent pour un rdv personnalisé:
poleformation@avi-conseil-formation.com

CETTE FORMATION VOUS INTERESSE COMMENT S'INSCRIRE ?

01

PRE-INSCRIPTION

1- vous vous pré-inscrivez via notre formulaire du catalogue en ligne ou vous nous transmettez une demande par mail

2- Un conseiller vous contacte pour identifier votre besoin, puis vous transmet votre devis avec le programme

02

VALIDATION DEVIS ET CONTRACTUALISATION

1- Renvoyez votre Devis signé + et remplissez le formulaire d'inscription en ligne

2- Vous recevez votre convention à signer en ligne

3- Si demande de financement OPCO ou autre tiers payeur, vous transmettez 30 jours avant le début, vos documents à leur service

03

VALIDATION DE VOTRE FINANCEMENT

1- Nous recevons une prise en charge de votre tiers payeur. Votre financement est validé auprès de nos services

2- Si pas de subrogation de votre tiers payeur, vous devez verser votre acompte de démarrage 30% 7 jours avant le début de l'action - vous vous ferez rembourser vos frais de formation par votre OPCO à la fin de l'action

04

CONVOCATION EN FORMATION

15 à 10 jours avant la date de démarrage vous Recevez votre convocation

Un accès extranet vous donne les premières informations sur le déroulement de l'action de formation

05

ACCUEIL EN FORMATION

7 jours avant le démarrage le participant reçoit un questionnaire préalable qui permet de situer ses acquis, problématique professionnelle à traiter

Le formateur peut ainsi ajuster son approche pour y répondre

Les actions inter démarrent à partir de 6 personnes inscrites

AVI CONSEIL - Siret 75269660900037 APE: 8559A - enregistré sous le n° 95 97 01 77697

Tel: 0590.97.44.43 -0590.95-70-69 - 0690.09.97.22

mail: poleformation@avi-conseil-formation.com